

ECONOMIE SOCIALE ET SYNDICALISME : PISTES POUR UN COMBAT INTERNATIONAL COMMUN



analyse

Juin 2006

Marie-Caroline Collard,
Directrice SAW-B

Parfois le dialogue entre l'économie sociale et les syndicats semble plus aisé lorsqu'ils évoquent leurs collaborations sur le plan international. L'investissement de SAW-B et de ses membres en matière de solidarité internationale impose de dégager des pistes d'actions communes pour l'économie sociale et les syndicats au niveau international.

Avant d'énoncer les possibilités de collaborations concrètes, il convient de revenir sur l'histoire et les enjeux communs à ces acteurs. Ensuite, nous tenterons d'identifier leurs intérêts communs et d'envisager les actions à mener.

Economie sociale et syndicalisme : des racines communes

L'économie sociale et solidaire et le syndicalisme sont des composantes du mouvement social organisé qui ont une histoire étroitement imbriquées. Leur émergence est liée aux formes modernes de travail. Elles relèvent de la problématique de l'autonomie ouvrière et de la montée de la question sociale. Les dégâts du capitalisme libéral ont favorisé l'émergence de structures mutualistes, coopératives et enfin des syndicats pour défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Syndicalisme et économie sociale sont bien deux lignées d'une même famille. En effet, les premières expériences d'économie sociale (caisses d'entraide, mutuelles, coopérative de consommation de Rochdale) ont été à l'initiative du mouvement ouvrier pour faire face aux catastrophes sociales provoquées par le capitalisme. Et de tout temps, ces expériences d'économie sociale et solidaire à travers le monde, ont donné la primauté à l'homme, au travail, et promu les valeurs démocratiques.

Mutuelles, coopératives et syndicats sont ainsi directement liés à l'émergence de l'identité ouvrière qui s'est progressivement affirmée au travers de ces diverses structures. L'industrialisation et les transformations socioéconomiques de la société au XIX^e siècle n'ont été que les accélérateurs. Une histoire qui se croise et s'entrecroise, parce qu'à l'origine ces structures ont vu le jour pour organiser la solidarité entre tous les travailleurs.

Economie sociale et syndicalisme : mêmes combats ?

Militants syndicaux et entrepreneurs sociaux puisent dans les mêmes valeurs et participent, chacun de leur côté, à un même mouvement d'innovation et de transformations sociales. A la violence inouïe du monde libéral,

aux inégalités croissantes, à la destruction des individus et de l'écosystème, à la confiscation par un petit nombre de financiers, de toutes les richesses générées avec la contribution de la majorité des travailleurs, ces derniers opposent le partage judicieux des fruits de leur labeur : la solidarité.

Reconquérir la parole, refuser en actes et en paroles l'inacceptable, les inégalités, l'exclusion, traiter les conflits et les enjeux par davantage de concertation et de délibération collective, tel est l'esprit qui anime aujourd'hui les acteurs du changement que sont l'économie sociale et solidaire et les syndicats.

Un vrai partenariat avec l'économie sociale est une opportunité pour l'élargissement des espaces d'expression démocratique et d'actions concrètes du syndicalisme.

A travers le compagnonnage avec l'économie sociale, le mouvement syndical peut redécouvrir et réinventer une partie essentielle de son mandat, à savoir que la défense des intérêts de ses membres passe par un changement de société.

Face à la mondialisation libérale, s'unir pour résister et construire ensemble

Sur le plan international, syndicats, organisations d'économie sociale et autres organismes de la société civile ont des intérêts convergents, ce sont les préoccupations et les intérêts de l'ensemble de la société en général qu'ils prennent en charge. Il existe pour les organisations syndicales et d'économie sociale un immense terrain transversal de réflexion et d'intervention en lien avec leurs objectifs revendicatifs.

Pour que ce combat puisse avoir un impact véritable et peser sur les rapports de force sociaux, il est fondamental que les syndicats, ONG, organisations d'économie sociale et solidaire et autres acteurs de la société civile, prennent conscience qu'ils ont chacun un programme spécifique pour le progrès de la société, mais qu'ils représentent des intérêts convergents.

Des solidarités doivent se construire à l'échelle internationale pour la création d'un grand mouvement, fait de réseaux multiples, pour ensemble former un contrepoids crédible et constituer un contre-pouvoir social sur le plan mondial.

Aujourd'hui encore, chacun travaille encore trop souvent dans son coin, et si tous se retrouvent depuis plusieurs années dans les forums sociaux, ils peinent encore à mener des actions, des campagnes vraiment concertées.

Les organisations d'économie sociale et solidaire et les syndicats, peuvent apporter une réponse pratique, à construire avec les travailleurs et les populations, pour s'opposer, en discours mais surtout en actes, à la conception néolibérale de prise en compte des besoins sociaux dans le cadre unique de la marchandisation de tous les domaines de la société sur la seule base d'une logique de rentabilité financière.

Au Nord et au Sud, le secteur de l'économie sociale et solidaire se caractérise par sa très grande diversité. On y retrouve les structures classiques de l'économie sociale, à savoir des associations, des mutuelles et des coopératives. Certaines de ces structures démontrent depuis des décennies qu'il est possible et nécessaire de développer des formes originales de production de biens et des services dans des secteurs aussi concurrentiels que la production agricole, l'assurance, l'épargne ou le crédit par exemple.

Mais l'économie sociale et solidaire, c'est aussi un ensemble de nouvelles initiatives qui répondent aux problèmes contemporains : insertion professionnelle, prise en charge des personnes dépendantes, développement de filières équitables de production et de commercialisation, accès aux soins de santé, action environnementale, etc.

Tant dans ses anciennes que dans ses nouvelles formes, l'économie sociale et solidaire est en effet souvent décrite comme un « laboratoire d'innovations sociales »⁽¹⁾.

En termes d'acteurs, l'économie sociale permet souvent à une personne qui en aurait été exclu autrement d'avoir accès à l'entrepreneuriat et de réaliser des projets d'entreprises qu'il n'aurait pu réaliser individuellement. En termes d'activités, l'économie sociale innove dans la production de biens ou de services, souvent délaissés par l'Etat ou le marché.

Par ailleurs, l'économie sociale permet souvent une construction conjointe de l'offre et de la demande par les professionnels et les usagers, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins et aspirations de chacun. Enfin, l'économie sociale innove également dans sa capacité à mobiliser une diversité de ressources (marchande, non marchande et non monétaire)⁽²⁾.

Que ce soit par contrainte et/ou par volonté, l'économie sociale est donc porteuse d'innovations au niveau organisationnel, au niveau technique et au niveau des biens et services mis à disposition de la collectivité.

Cette capacité d'innovation de l'économie sociale conjuguée à la force de mobilisation syndicale et à son investissement historique pour une transformation de l'économie qui prenne davantage en compte les besoins sociaux de tous permettrait d'amplifier les actions respectives de ces acteurs et surtout d'augmenter le nombre d'actions concrètes pour plus d'égalité et de justice sociale.

Des pistes concrètes d'actions :

Sur le plan international, les pistes de collaborations ne manquent pas. La jonction entre économie sociale et syndicalisme peut influencer fortement sur le développement social à travers une série d'action conjointes :

- **favoriser la démocratisation** de la gestion des entreprises et de l'organisation du travail, le développement de l'actionnariat populaire et l'émergence d'un espace économique qui privilégie les **dimensions sociales et humaines, la coopération**, plutôt que le profit privé et la concurrence entre les hommes.
- **renforcer conjointement la capacité de transformation des entreprises** populaires (dites informelles) en entreprises collectives (coopératives et associatives) viables économiquement et socialement responsables.
- **faire pression sur l'Etat** afin qu'il assume ses fonctions de régulation de l'activité économique, de réponse aux besoins sociaux et de redistribution de la richesse et **proposer des formes adaptées de protection sociale** : favoriser le renouvellement de l'Etat social au Nord et la reconstruction de l'Etat social au Sud.
- **accompagner les initiatives** coopératives et mutualistes, encourager l'entrepreneuriat social.
- **produire et capitaliser des connaissances** sur les mouvements syndicaux et d'économies sociales et solidaires dans la perspective de projet de société alternatif au néolibéralisme, produire des formations ensemble avec de **déployer une expertise commune**.
- **définir un agenda commun**, local ou international pour mieux peser sur la question des rapports aux pouvoirs publics lors d'événements internationaux. Ces derniers ayant pris l'habitude de concertations isolées des partenaires, il faut définir une position commune.
- **créer une table de concertation de la nouvelle centrale syndicale internationale (CSI) avec le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) autour d'objectifs concrets de travail au sein de l'OIT**, seule institution internationale du système de l'ONU qui est tripartite, a désormais un programme d'économie sociale, comprenant entre autres et le renouveau du mouvement coopératif.

(1) Lévesque Benoît, « Le potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale : quelques éléments de problématique », Cahier du CRISES, Collections Etudes Théoriques, n°ET0604.

(2) Ibidem